



COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE

du mardi 7 novembre 2023

Présents :

Enseignants : Mme Tumminello, MM. Bombrun et Ganet

Mairie : M. Champion (délégué aux affaires scolaires)

Représentantes des Parents : Mmes Amico-Poizat et Goutte

Cantine Employée communale : Mmes Stillé et Perdicès

Excusées : Mme Géhard (IEN), Mme Ogier (maire), Mme Pilliet (parent déléguée)

Invité : Lionel Roux (président de l'association de la cantine)

1] Rappel des attributions et rôle du conseil d'école

1.1 - Composition du Conseil d'Ecole :

❖ **Le directeur** (président) et tous les enseignants de l'école,

❖ **Les représentants élus** des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école. Le vote a eu lieu uniquement par correspondance. *Scrutin du 13/10/2023 : 61 votants, 56 exprimés pour 77 inscrits. (79,22% de participation.)*

❖ **Le maire** (ou son représentant) et le conseiller chargé des affaires scolaires,

❖ **Le D. D. E. N.** est un partenaire de l'école, attaché aux valeurs de l'école publique. Il effectue avec d'autres DDEN la visite des écoles. Cette visite porte essentiellement sur la surveillance des bâtiments scolaires, la sécurité, l'hygiène, l'état des locaux, le mobilier...

❖ **L'Inspectrice de l'Education Nationale** de la circonscription, Madame Marie GEHARD, est membre de droit.

1.2 - Le conseil est constitué pour un an et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.

1.3 - Compétences du Conseil d'Ecole :

Le Conseil d'Ecole, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le **règlement intérieur de l'école, calqué sur le règlement académique.**

- dans le cadre du projet d'école, **donne tout avis et présente toute suggestion** sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire. Il est consulté sur :

- les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école;
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- les activités périscolaires;
- la restauration scolaire;
- l'hygiène scolaire;
- la protection et la sécurité des enfants;

- **adopte le projet d'école**

- **doit être consulté** sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école,

- **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

En outre, une information doit être donnée au sein du Conseil d'école sur

- la composition des classes.
- l'organisation des aides spécialisées.
- les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

Ces derniers points qui relèvent de la compétence du Conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information.

○ Réunions de classes : 20/09/2023

○ Entretiens avec les familles pour la mise en place des PPRE

(Programmes Personnalisés de Réussite Éducative) et PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) : dès fin septembre et tout au long de l'année.

○ Livrets scolaires : décembre ou début d'année 2022

(Février pour les Grandes Sections) et fin d'année.

○ Rendez-vous avec les enseignants : à la demande (Utiliser le cahier de liaison)

2] Fonctionnement de l'école

➤ **Organisation des classes :**

Effectifs 2023/2024

GS CP : 10+2 = 12

CE1/CE2 : 10+6 = 16

CM1/CM2 : 12+9 = 21 Total : 49

Prévisions 2024/2025

GS 8 élèves – CP 10 – CE1 2 – CE2 10 – CM1 6 – CM2 12 : Total : 48

A la vue des effectifs prévisionnels, Mme Géhard, inspectrice de l'Education Nationale, a informé, ce jour, le directeur de la fermeture éventuelle d'une classe s'ils restaient en l'état.

M. Champion informe qu'une famille avec des enfants est en projet d'installation sur le village. La municipalité va prendre contact avec elle ainsi qu'avec d'autres familles dont les enfants sont en âge d'être scolarisés à l'école à la rentrée prochaine.

➤ **Evaluations :**

• Les évaluations repères nationales ont été passées en CP, CE1 et CM1 au mois de septembre. Les résultats ont été communiqués aux familles. Toutes les familles ont été reçues individuellement. Les élèves repérés en difficulté seront proposés à des ateliers de renforcement lors des temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires.

➤ **Difficulté scolaire :**

• **Activités Pédagogiques Complémentaires** : Les APC se déroulent 2 x45min par semaine de 16h00 à 16h45, les lundis, mardis. Elles concernent des groupes réduits d'élèves. Les propositions sont, au maximum, de vacances à vacances. Un accord des familles est demandé.

• **Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)** Mme Angélique Kastner, psychologue scolaire, est en congé. Mme Corinne Coeurdane, maîtresse E, est l'enseignante spécialisée pour l'aide éducative.

Le directeur excuse l'absence de Mme Coeurdane et rappelle le rôle du RASED ainsi que ses besoins de financement. Le RASED fait appel aux municipalités (1€ par élève). Une plaquette de présentation aux familles est consultable sur le site de l'école : rubrique Infos école – Organisation – Difficultés scolaires.

<https://ecole-montseveroux.web.ac-grenoble.fr/article/les-dispositifs-daides-aux-eleves-en-difficulte>

• **AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap)**

Mme Sérise Karine (AESHmut) intervient auprès de 3 élèves dont les familles ont fait une demande auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie dans le cadre d'un PPS. Elle est présente 24h à l'école pour l'instant.

• **Enseignante référente :**

Mme CASTEL est enseignante référente pour l'école. Son bureau est situé au collège J. Brel de Beurepaire. Elle suit les dossiers des élèves qui sont entrés dans un PPS. Elle peut être contactée par les familles à l'adresse : ash38-beurepaire@ac-grenoble.fr

➤ **Santé scolaire :**

Deux PAI sont en cours.

L'infirmière scolaire fera une visite médicale des GS le 8 décembre 2023.

Deux interventions se dérouleront avec sa participation autour de la santé pour les classes de CE (hygiène de vie, au mois de mai) et CM (informations autour de la sexualité, en juin).

➤ **ATSEM :**

Depuis le 18/09, Mme Isabelle PERDICES remplace Mme Annie Jury qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est présente auprès des élèves de GS CP sous la responsabilité de l'enseignant. Elle effectue également la gestion de la bibliothèque. Les emprunts en BCD se font les lundis pour toutes les classes.

➤ **Service civique :**

L'école a recruté Mme Céline PIOT qui a pris ses fonctions le 6 /11/2023 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

➤ **Règlement de l'école :**

Modification du règlement de l'école avec ajout d'un article en référence à la labellisation de l'école dans le programme pHARE, plan de prévention du harcèlement scolaire.

Mise au vote de la modification : modification approuvée à l'unanimité.
Modification de l'article concernant la tenue correcte demandée aux élèves. Brassière et crop top sont ajoutés en exemples à la liste des vêtements ne faisant pas partie de la tenue adaptée.

Mise au vote de la modification : modification approuvée à l'unanimité.
Le règlement intérieur de l'école est consultable sur le site internet de l'école (rubrique : infos école) ou sur simple demande auprès du directeur.

3] Évaluation d'école et projet d'école

➤ **Évaluation d'école**

Le rapport d'évaluation externe du 3 février 2023 a été communiqué à l'école en fin d'année scolaire dernière. L'évaluation a concerné le groupement des écoles de Cour et Buis, Monsteroux maternelle et élémentaire, Vernioz et Montseveroux.

Le rapport commun des évaluatrices, fait après lecture des documents d'auto-évaluation rédigés par chaque école et la rencontre des enseignants, dégage 3 axes de travail pour les équipes d'écoles :

- Sécuriser les parcours des élèves
- Harmoniser et rendre cohérent les différents temps de l'élève
- Développer et construire des relations pérennes avec tous les partenaires de l'école

Chaque équipe d'école pourra se servir des préconisations faites pour la rédaction prochaine d'un nouveau projet d'école.

Le projet actuel est prolongé cette année encore.

Actions poursuivies ou mises en place cette année :

➤ **Lecture :**

- Travail en bibliothèque et en classe autour de la littérature enfantine avec une action menée plus particulièrement sur la lecture oralisée.
- Rallyes lecture dans les 3 classes.
- Utilisation de l'application numérique Lalilo pour l'entraînement à la lecture à l'école et à la maison.
- Participation au Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs en collaboration avec la bibliothèque de Cour et Buis.

➤ **Éducation au Développement Durable et à la solidarité :**

- Nous continuons la sensibilisation au tri des déchets papiers dans chaque classe. Nous récupérons piles usagées et cartouches d'imprimantes, batteries de portables au profit de l'association Enfance et partage.

Les enseignants renouvellent leur demande auprès de la municipalité afin de pouvoir proposer aux élèves un tri réel des papiers et des emballages. Ils souhaitent faire appel à une intervention des ambassadeurs du tri de la communauté de commune.

➤ **Éducation Physique et Sportive :**

L'école entre dans une année scolaire olympique !

- **17e course du Château :** La course longue traditionnelle s'est déroulée le vendredi 13 octobre. Des médailles et un goûter ont été offerts par le Sou des écoles. La course cette année a eu un volet citoyen et solidaire par la participation à l'opération « Mets tes baskets pour ELA ». La collecte s'élève à 858.02 €

- Les enseignants renouvellent leur demande de pouvoir utiliser la salle ménestrel pour un cycle de séances d'EPS pendant quelques semaines de la période froide.

- **escalade :** Projet qui concernera toutes les classes avec l'intervention d'encadrants agréés, à l'école, en P4. Financement Sou des écoles

- **natation scolaire :** Les classes de GS CP et CE pourront aller à la piscine de St Maurice l'Exil, les mardis du 30 avril au 2 juillet 2024. Financement Sou des écoles.

Les enseignants ont encore besoin de personnes susceptibles d'apporter leur aide sur 1 ou plusieurs séances.

- **Foot à l'école :** Les éducateurs sportifs du district de l'Isère seront à nouveau sollicités pour poursuivre cette année l'initiation à la pratique du football pour les 3 classes en fin d'année.

➤ **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle : Musique**

Mme Christine Robin, professeur intervenante de l'école de musique Intercommunale a commencé ses interventions dans les classes les lundis après-midi. (15h par classe) Projet autour des JO. Une représentation pour les familles est en projet le 12 avril.

➤ **PEAC : Arts plastiques et image**

- **cinéma :** Les 3 classes vont participer au projet départemental « École et cinéma ». L'entrée dans le projet est retardée puisque le cinéma l'Oron ne rouvrira qu'au mois de décembre. (Financement pour le transport 2/3 CC EBER et 1/3 Sou des écoles. Les entrées seront prises en charge par le Sou des écoles)

- **Partage d'Œuvres et Œuvres en Partage :** Le projet proposé par Travail et Culture dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle d'EBER va être mené dans les classes de GS CP et CE. Le projet POOP consiste en l'accueil, dans l'école, d'œuvres d'artistes contemporains et en l'intervention auprès des élèves d'une artiste, Lola Fontanié, pour un travail de pratique artistique. 4 œuvres se succéderont au cours de l'année. L'artiste interviendra en P3 (10h dans chaque classe). Financement EBER et Sou des écoles

➤ **Sciences :**

- **Jardin pédagogique :** Poursuite des activités autour du potager.

➤ **Découvrir le monde – Éducation Morale et Civique :**

- **Jeux de société :** Projet de la classe de CM réalisé en lien avec la ludothèque de l'OVIV. (5 séances réparties dans l'année)
- **Jeux de réflexion :** Les élèves de la classe des CE sont initiés aux échecs. Les élèves de la classe de CM sont initiés au jeu de GO.
- **Correspondance :** Projet de la classe CE avec une classe de Montréal (Canada)

4] Bilan de la coopérative (2022-2023)

La municipalité alloue à l'école 4000€ de crédits de fonctionnement (papeterie, matériel pédagogique, pharmacie, fournitures pour la direction de l'école, divers...). Le secrétariat de mairie gère les paiements.

Le compte coopératif scolaire gère les cotisations 6€ par enfant, et les recettes des ventes de photos de classe. Le trésorier est M. Bombrun.

Le bilan 2022 2023 a été validé par l'OCCE.

5] Informatique

- **Rappel :** Les lampes de 2 VPI, les plus anciens, sont en fin de vie. Le service informatique nous a informé que les pièces détachées de ces modèles ne sont plus fabriquées et qu'il fallait réfléchir à la possibilité de changer ces VPI.

M. Champion en a informé la commission école.

- Le site internet est mis à jour régulièrement. Il est une source d'informations sur les activités des élèves et les projets. Des ressources pour des révisions et des entraînements sont proposées par les enseignants.

<https://ecole-montseveroux.web.ac-grenoble.fr/>

6] Cantine, accueil périscolaire et locaux scolaires

- **Cantine :** M. ROUX, président de l'association de la cantine, présente le nouveau système d'inscriptions et de règlement de la cantine en lien avec le centre social OVIV. A la date du conseil d'école toutes les familles se sont inscrites via l'application de gestion en ligne.

Il précise qu'une désinscription est possible jusqu'à 48h avant la date sur l'application. Pour une annulation 24h avant, il faut contacter la cantine (mail, répondeur), avant 9h, sinon le repas sera facturé.

Le bureau de l'association a décidé le passage à 4€ du prix du repas à partir du mois de novembre.

➤ **Mairie :**

- Demande d'une taille en hauteur de la haie le long de l'école, chemin du Sarrou.

- M. Champion précise qu'il n'est pas possible pour l'instant d'organiser la récupération du tri des déchets qui seraient récoltés à l'école (emballages et papiers).

- M. Champion informe les enseignants de sa rencontre avec un artiste, M. Cuenne, qui propose un projet autour du conte et des percussions. Il fera suivre ses coordonnées et une plaquette d'informations.

Pour le Conseil d'école
Le directeur : Dominique Ganet